

Avec Kalaweit, une ONG de terrain, sauver une espèce menacée est à votre portée !

Kalaweit est une association française de loi 1901, créée en 1997 par un jeune français, Aurélien Brulé dit « Chanee ». C'est aujourd'hui **le plus grand programme au monde** de protection des gibbons et siamangs (primates d'Asie du Sud-Est).

Kalaweit a pour mission :

- de **protéger les gibbons et siamangs** à Bornéo et Sumatra
- de **créer des zones de forêts protégées** permettant la réintroduction future de certains de ces animaux. Les animaux ne pouvant être relâchés, termineront leur vie dans l'un des sanctuaires de Bornéo ou Sumatra.
- de **sensibiliser les populations et autorités locales** à la protection de ces animaux.

Les forêts Indonésiennes sont **gravement menacées** par l'extraction intensive et souvent illégale du bois précieux et par la **production croissante d'huile de palme**. Si rien ne change, **d'ici 20 ans les forêts auront disparues** des principales îles d'Indonésie. Avec elles, une faune et une flore uniques seront éteintes de notre planète.

Sur le terrain, **populations et autorités locales collaborent activement avec Kalaweit**. Des accords permettent à des zones de forêts d'être protégées, tandis que Kalaweit procure une aide médicale et pédagogique à plus de 1 000 personnes.

En 2003, Kalaweit a créé sa propre radio « **Kalaweit FM** », qui émet sur Bornéo. Elle **informe et sensibilise** la population locale à la protection de l'environnement. Les programmes sont destinés à la jeune génération. Des messages à thématique environnementales sont diffusés toutes les heures et **60% des animaux ont été recueillis grâce à la radio**. En 2010 la diffusion sera étendue à l'île de Sumatra.

L'association emploie **50 personnes en Indonésie** et **1 personne en France**.

Muriel Robin est la marraine de Kalaweit depuis 1997.

Nous avons besoin de vous !

Kalaweit ne vit que de dons et ne reçoit aucune aide de l'Etat. Votre soutien est essentiel pour pérenniser les actions, sauver d'autres animaux, protéger d'autres zones de forêts, effectuer un travail de sensibilisation, embaucher plus de personnel, etc..

Vous pouvez faire un don ponctuel, ou devenir un **Ami de Kalaweit avec le don régulier (5 € par mois minimum)** ou parrainer un animal...

Chaque don versé donne droit à **une exonération fiscale de 66%** dans la limite de 20% de vos revenus imposables (un reçu fiscal vous sera adressé).

Ex : un **don mensuel de 5 €** (par prélèvement automatique), **soit 60 € par an, vous coûtera en réalité 20,40 €**.

Pour plus d'informations :

www.kalaweit.org

www.chaneekalaweit.blogspot.com

Contact : kalaweit.france@yahoo.fr